



IB MAROC.COM Société anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 41 748 600 DH immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le Numéro 75 281 N°42, Bd Abdelmoumen 7^{ème} Etage Immeuble Walili PLT 49 Casablanca

Avis de Convocation Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Le 28 juin 2019 à 09 heures

A l'annexe du siège sis au n° 1, Angle Avenue El Mehdi Ben Barka et Rue Al Boustane
SOUISSI - RABAT

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 modifiée et complétée par la loi n° 20-05 ;
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Renouvellement du mandat qui arrive à échéance de trois Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

Projet des résolutions

Première résolution :

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires Aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, le compte des produits et charges et les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2018 ;

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale octroie le quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice écoulé ;

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat qui arrive à échéance de trois administrateurs ;

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale décide d'approuver le projet d'affectation des résultats de l'exercice écoulé tel qu'il a été proposé par le Conseil d'Administration dans son rapport de gestion :

L'affectation du résultat net de l'exercice clos le 31/12/2018 de (- 50 515 552,85) dirhams au report à nouveau

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation

Le Conseil d'Administration



19, rue de la Liberté
Casablanca



Résidence RBH D - Bd Bir Anzara
Casablanca

Aux Actionnaires de la société

IB MAROC.COM
Casablanca
Casablanca, le 22 Mai 2019

IB MAROC.COM S.A.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES ANNUELS DES ÉMETTEURS SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI 17-95 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES TELLE QUE COMPLÉTÉE ET MODIFIÉE.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société IB MAROC.COM S.A. au 31 décembre 2018, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse ont été examinés en tant que documents internes et administratifs préparés et maintenus diligents (selon l'ISA 400) par la société.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc et conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

1. La situation nette de la société IB Côte d'Ivoire demeure négative au 31 décembre 2018. La société IB Maroc affirme son soutien à cette filiale ainsi que le déploiement de mesures pour son développement. Toutefois, au vu de cette situation, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le niveau de provisions des titres de participation et des créances liées inscrites dans les livres de la société à cette date pour respectivement 9 071 KMAD et 907 KMAD.

2. Au 31 décembre 2018, la société IB Maroc détient des créances nettes sur sa filiale STS pour un montant de 7 894 KMAD. Compte tenu de la situation financière de cette société, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le délai de recouvrement de cette créance et du niveau de provision à constituer à cette date.

3. Au 31 décembre 2018, la société IB Maroc détient des créances envers un de ses clients pour un montant hors taxes de 8 886 KMAD objet d'un litige en cours. À la date de notre attestation, nous jugeons qu'il est raisonnablement probable que la société IB Maroc obtienne le paiement de ce litige. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ce litige et sur le montant de la provision qui aurait dû être constituée par la société IB Maroc pour couvrir le risque de perte en relation avec ces créances.

4. Les comptes de la Société IB Maroc.Com ont fait l'objet au cours de l'exercice 2018 d'une vérification fiscale au titre de l'IS pour les exercices 2011 et 2014 à 2017 et au titre de la TVA et l'IRRS pour la période de 2014 à 2017. En date du 19 décembre 2018 et au 07 mars 2019, le conseil fiscal a donné lieu à la production de deux lettres de notification. En date du 17 janvier 2019, la société a établi une réponse à la première notification de redressement dans laquelle elle rejetait une partie importante des chefs de redressement notifiés. À la date de notre attestation, la réponse de la société à la deuxième lettre de notification est toujours en cours de préparation.

Au 31 décembre 2018, aucune provision au titre de ce risque fiscal n'a été constatée dans les comptes de la société.

À ce stade de la procédure et en l'absence de documentation suffisante, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les risques liés à ce contentieux ni sur l'éventuel impact de ces derniers sur les comptes de la société IB MAROC.COM au 31 décembre 2018.

Sous réserve de l'absence des situations décrites aux paragraphes 1 et 4 ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société IB MAROC.COM S.A. au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons des situations suivantes :

- La société a perdu durant l'exercice précédent un historique représentant 37% de son chiffre d'affaires suite à la défaillance de son sous-traitant lors du déploiement d'un projet de Cloud Public. Son échec a provoqué la réalisation du marché par le client et la société IB Maroc.Com a été associée par celui-ci en étant rattaché de la liste de ses fournisseurs contractuels. Une action en justice est actuellement en cours devant le Tribunal de Commerce. En date du 20 janvier 2019, la société a signé un accord avec ce sous-traitant au titre duquel les dettes envers ce fournisseur ont été abandonnées par ce dernier. Par conséquent, la société a procédé courant 2018 à la reprise des créances et dettes inscrites dans les comptes relatifs à ce projet. Le résultat de l'exercice 2018 s'en trouve ainsi impacté négativement à hauteur de 6 955 KMAD.

- Nous portons à votre connaissance que la situation nette de la société est négative. En outre, la capacité de la société à continuer son exploitation dépend du déblocage de lignes de financement par les partenaires financiers de la société. Toutefois, la direction générale a confirmé que les actionnaires continuent à apporter leur soutien financier à la société et s'engagent à assurer la continuité de son exploitation nonobstant les pertes cumulées dépassant les trois quarts du capital, et à reconstruire le capital social.

Vérfications et informations spécifiques :
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Les commissaires aux comptes

Amine Baakill

Yassine Margad

Associé

Associé

IBDO S.A. s.r.l.
19, rue de la Liberté
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

NEOEXPEE S.A. s.r.l.
Résidence RBH D - Bd Bir Anzara
Casablanca

IBDO S.A.
Société d'Expertise Comptable et de Conseil en Audit au Capital Social : 1 700 000 DH
R.C. : 17962 - C.A.S. : 17962 - I.F. : 0100187 - Adresse : 19, rue de la Liberté - Casablanca
Société Approuvée par le Tribunal de Commerce de Casablanca
IBDO S.A. - Morocco Branch, a member of IBDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and former part of International BDO network of independent member firms.
IBDO is the brand name for the BDO network of member firms of the BDO Member Firms.

IBDOEXPEE Casablanca
S.A. au capital de 100 000 DH, RC n° 17791
Adresse : 19, rue de la Liberté - Casablanca
R.C. : 17962 - C.A.S. : 17962 - I.F. : 0100187 - Adresse : 19, rue de la Liberté - Casablanca
Rég. au Tribunal de Commerce de Casablanca